

**Réunion d’experts sur les femmes rurales et l’accès**

**renforcer l’autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord :**

**bonnes pratiques et leçons à tirer**

Cas de la Tunisie



**Etude : « Améliorer l’accès au ﬁnancement pour renforcer l’autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord : Bonnes pratiques et leçons à tirer »**

**Cas de la Tunisie**

Rapport provisoire

7 octobre 2013

Nouzha Lamrani, Université Mohamed V Agdal-Rabat

**TABLE DES MATIERES**

Acronymes ................................................................................................................................. 1

Introduction ................................................................................................................................ 2

I. Contexte national : .............................................................................................................. 3

1. Contexte socio économique ............................................................................................ 3

2. Contexte de l’égalité des genres ...................................................................................... 5

3. Conditions des femmes rurales ....................................................................................... 5

II. Stratégies politiques et programmes sensibles au genre en milieu rural .......................... 11

1. La stratégie de développement économique et social 2012-2016 .................................... 12

2. Les projets du département de l’Agriculture .................................................................... 12

3. Stratégie du secteur de la micro finance : « Vision Concertée pour le Développement de la Microfinance » en Tunisie 2011-2014.............................................................................. 15

4. Les politiques et programmes des acteurs de la microfinance ...................................... 16

III. Les ressources financières des femmes rurales : accès et contrôle ................................... 16

1. Indicateurs de l’inclusion financière des femmes en milieu rural................................. 17

2. L’accès des femmes rurales à la microfinance .............................................................. 19

3. L’impact et le contrôle du micro crédit alloué aux femmes rurales :............................ 25

IV. Conclusions et recommandations ..................................................................................... 28

1. Les principales conclusions........................................................................................... 28

2. Les principaux obstacles ............................................................................................... 29

3. Les principales recommandations ................................................................................. 30

Bibliographie et webographie .................................................................................................. 32

Annexes .................................................................................................................................... 34

**Acronymes**

|  |  |
| --- | --- |
| AFD | Agence Française de développement |
| AFTURD | Association des Femmes Tunisiennes pour la Recherche et le  Développement |
| AMC | Association de micro crédit |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| BFPME | Banque pour le Financement des Petites et Moyennes Entreprises |
| BIT | Bureau International du Travail |
| BTS | Banque Tunisienne de Solidarité |
| CAWTAR | Center of Arab Woman for Training and Research |
| CEA | Commission Economique pour l’Afrique |
| CPS | Code du statut personnel |
| CREDIF | Centre de recherches d’études de documentation et d’information sur  la femme |
| ENDA | Association environnement et développement du Tiers monde |
| FG | Focus group |
| FIDA | Fonds international pour le développement agricole |
| FR | Femmes rurales |
| IDH | Indicateur de développement humain |
| INS | Institut national de statistiques |
| MR | Milieu rural |
| OI | Organisation internationale |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PED | Pays en développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| TDN | Dinar tunisien |

**Introduction**

Contexte de l’étude :

Soucieux de renforcer l’intégration des questions de genre dans ses activités et programmes conformément aux orientations de la Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique (CEA)**, et dans le cadre du** suivi des recommandations du colloque que la CEA a organisé en 2010 sur « l’Apport des femmes entrepreneures au développement économique des pays de l’Union du Maghreb Arabe, la Commission a réalisé une étude **sur le thème :**

**«** Améliorer l’accès au financement pour renforcer l’autonomisation des femmes rurales en Afrique du Nord : Bonnes Pratiques et leçons à tirer » *.* L’objectif de cette étude - qui couvre **quatre pays de la région : l’Algérie, l’Egypte, le Maroc et la Tunisie -** est l’élaboration d’un diagnostic sur l’accès au financement et le contrôle de la ressource financière pour les femmes rurales dans ces pays basé sur l’approche genre afin d’identifier les avancées et les

obstacles rencontrés et de formuler les recommandations nécessaires1. Nous proposons ici

l’étude de cas portant sur la Tunisie.

Pour faire ce travail, l’on a jugé nécessaire d’analyser auparavant les stratégies, politiques et programmes tenant compte des inégalités de genre en milieu rural, ainsi que les stratégies spécifiques pour favoriser l’accès des femmes rurales aux financements, et ce par les différents intervenants dans le domaine (Gouvernement, institutions financières, organismes financiers spécialisés, ONG…). Il s’agit aussi de présenter et d’analyser les expériences et initiatives vécues par les femmes pour l’accès/contrôle au financement, avant de pouvoir élaborer les recommandations principales pour relever les défis identifiés.

La méthodologie adoptée pour atteindre ces objectifs s’est appuyée sur :

- Une définition préalable des concepts et des termes du sujet : femmes rurales ; accès au financement (pour quelle utilisation : projets ou besoins de consommation courante ou durable); les sources de financement (crédits, micro crédits, épargne,…) (Partie 1)

- Une analyse des documents rapports sur la situation des femmes rurales (données statistiques) et leur accès au financement (rapports de banques, rapports d’activités des organismes de crédit/micro crédit …) et au contrôle de la ressource financière

- Une Analyse documentaire des politiques et programmes en cours en faveur des FR

- Des entretiens individuels avec les responsables de plusieurs acteurs ciblés intervenant dans le domaine : BTS, ENDARABE, Département de l’Agriculture, CREDIF, INS, BFPME, … ( Cf annexe : liste des contacts et entretiens )

- L’organisation de deux focus groupes avec femmes rurales bénéficiaires de micro crédit : un focus groupe à Bizerte (antenne BTS) et un à Grombalia (antenne ENDARABE)

1 TDR et Aide mémoire de l’étude

Le temps consacré à cette étude n’a pas permis une investigation sérieuse sur le terrain qui aurait donné des résultats plus pertinents et représentatifs de l’accès des femmes rurales aux ressources financières et à leur contrôle. Il n’a pas été possible d’organiser plusieurs FG et entretiens avec d’autres acteurs importants tels que CAWTAR, Département chargé de la femme, associations importantes de micro crédit… Ce sont donc des résultats à approfondir par d’autres enquêtes et études. Cependant, les quelques données qualitatives recueillies ont été d’un grand apport pour l’analyse.

Ces résultats sont présentés en 4 points représentant les 4 sections qui composent cette étude :

- Le contexte national et plus particulièrement celui des femmes rurales marocaines

- Les stratégies politiques et programmes sensibles au genre en milieu rural

- Les ressources financières des femmes rurales : accès et contrôle

- Les conclusions obstacles et recommandations principales

**I. Contexte national :**

**1. Contexte socio économique**

Suite au changement politique entrainé par la révolution de janvier 2011, la Tunisie découvre une pauvreté et un chômage bien plus importants que ce que les communications officielles précédentes laissaient entendre. La révolution de janvier a mis au grand jour le désespoir de milliers de jeunes et l’incapacité de l’appareil économique à créer les emplois nécessaires. Malgré une croissance forte et un environnement macroéconomique apparemment stable dans le passé, la Tunisie est un exemple évident de la fragilité d'un système économique qui est basé sur un modèle de croissance inefficace. Avec des niveaux de chômage élevés (avec des taux supérieurs pour les femmes), des possibilités limitées d’accès au travail décent et une inégalité généralisée, la croissance n’a pas été jusqu'à ce jour inclusive ou durable, et les jeunes, en dépit de leur nombre croissant, ont été confrontés à de nombreux obstacles

entravant leur intégration dans le marché du travail formel.2

À ces problèmes structurels s’ajoutent les problèmes conjoncturels liés aux dommages collatéraux de la révolution de janvier et de la guerre civile en Libye : désertion des touristes, longues grèves, fermeture temporaire ou définitive d’entreprises, afflux de réfugiés de Libye, l’économie tunisienne peine à se relancer3. L’instabilité politique que connait actuellement la Tunisie (dialogue national pour la constitution d’une nouvelle équipe gouvernementale) ne

peut qu’accentuer ces différents problèmes.

Dans ce contexte particulier, le travail de recherche a été difficile, parfois impossible : les institutions et personnes ressources contactées ne répondaient pas ou répondaient après

2 Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la Tunisie Les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

3 Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en Tunisie Octobre 2011

plusieurs rappels, ce qui a retardé l’obtention de l’information ; et pour certaines données, l’information n’a même pas été communiquée.

Comme le montre les données du tableau ci-dessous, la Tunisie est classée au 94ème rang au niveau de l’IDH, même classement qu’en 2011et sa valeur a connu une évolution sensible depuis 2005. La Tunisie est le dernier pays classé parmi les pays à développement humain élevé avec une valeur de l’IDH en 2012 de 0,712. L’indice de pauvreté multidimensionnelle s’élève à 0,010 (4,9% exposée à la pauvreté et 0,2 à l’extrême pauvreté année 2003). La durée moyenne de scolarisation est de 6,5 années. Quant à l’indice d’inégalité de genre, la Tunisie

est classée 46ème en 2012 de loin avant le Maroc (84ème) sur 148 pays et sa valeur de 0,261est

inférieure à la valeur moyenne monde (0,463) et la valeur moyenne des pays arabes(0,555). Ceci montre les avancées importantes de la Tunisie dans le domaine de l’égalité de genre.

**Tableau I : Indicateurs internationaux de développement Tunisie 2012**

|  |  |
| --- | --- |
| Population | 10 704 900 |
| IDH classement | 94 |
| IDH valeur | 0,712 |
| Inégalités IDH ajusté aux inégalités | nd |
| Pauvreté Indice de la pauvreté multidimensionnelle | 0,010 |
| Genre Indice d’inégalité de genre | 0,261 |
| Scolarisation durée moyenne en années | 6,5 |
| Santé Espérance de vie à la naissance | 74,7 |
| Revenu National Brut/habitant (dollars constants de 2005) | 8103 |

**Source : PNUD, RDH 2013 le progrès humain dans un monde diversifié**

**Définitions :**

**Indice de développement humain (IDH) :** indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans trois dimensions essentielles du développement humain : santé et longévité, accès à l’éducation et niveau de vie décent

**IDH ajusté aux inégalités (IDHI) :** valeur de l’Indice de développement humain (IDH) ajusté aux inégalités dans les trois dimensions essentielles du développement humain

I**ndice d’inégalité de genre :** indice composite mesurant le déficit de progrès dans trois dimensions du développement humain : santé reproductive, autonomisation et marché du travail, résultant d’inégalités de genre (Taux de mortalité maternelle :Taux de fertilité des adolescentes ; % des femmes Sièges au parlement national ; Population ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur selon le sexe, Taux d'activité de la population active selon le sexe ) l’indice se situe entre à et 1 Plus on s’approche de 1 et plus l’inégalité est grande

**Indice de pauvreté multidimensionnelle :** pourcentage de la population vivant dans une pauvreté multidimensionnelle,

**Population exposée à la pauvreté :** pourcentage de la population exposée au risque de privations multiples, à savoir les personnes dont le degré de privation atteint 20 à 33 %.

**Population vivant dans une extrême pauvreté :** pourcentage de la population vivant dans une extrême pauvreté multidimensionnelle, à savoir les personnes dont le degré de privation atteint ou dépasse 50 %.

**2. Contexte de l’égalité des genres**

Sur le plan international : La Tunisie adhère aux principaux engagements internationaux sur l’égalité de genre : engagements pour la réalisation des OMD, ratification de la la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes(CEDEF), ratification, en juin 2008, du Protocole facultatif annexé à la Convention etc.

Sur le plan national, la constitution de 1959 a consacré le principe de l’égalité du genre et a garanti à tous les citoyens les mêmes droits et les mêmes devoirs. Le statut des femmes en Tunisie - le Code du statut personnel (CSP) - est l’un des plus modernes du monde arabe et a établi un nouveau mode de vie dans la famille, basé sur l’égalité entre hommes et femmes en faisant de la femme un partenaire important. Les droits des femmes tunisiennes n’ont pas cessé d’évoluer par plusieurs réformes sur le plan juridique politique et social (1957, 1993,

2007). Cependant de nombreuses inégalités persistent dans tous les domaines : accès des femmes aux postes de décisions, accès à l’emploi, aux ressources…

Après la Révolution de 2011, les femmes se sentent menacées par rapport à leurs droits acquis de longue date. Les contradictions dans les déclarations venant des leaders de certains partis influents qui occupent actuellement la scène politique créent un sentiment d’insécurité pour les femmes et l’ensemble des forces démocratiques. Pourtant, la forte participation des femmes tunisiennes à la révolution du 14 janvier 2011 et à ce qui l’a suivi comme événements est aujourd’hui reconnue par tous. L’avant-projet de la Constitution tunisienne a été rendu public et quelques articles ont suscité un débat virulent, notamment ceux qui concernent les droits des femmes. En définissant la femme par rapport à l’homme et au sein d’une famille, en introduisant la notion de complémentarité de la femme à l’homme, les acquis de la femme tunisienne pourraient être en péril. En effet, le terme complémentarité peut être interprété de plusieurs manières. Il pourrait justifier le retour à la répartition traditionnelle des taches, le retour à la polygamie si l’épouse est stérile par exemple, …

**3. Conditions des femmes rurales**

En Tunisie, les femmes rurales jouent un rôle important dans le travail agricole, extra agricole et domestique. Les réformes législatives élaborées n’ont pas éliminé toutes les pratiques discriminatoires, ni bouleversé la division sexuelle du travail qui caractérise l’organisation patriarcale de la paysannerie. Plusieurs études montrent que dans plusieurs zones rurales, la modernisation de l’agriculture ne les a pas concernées. Les hommes se chargent des travaux lourds utilisant les engins mécaniques, tracteurs…et les femmes se chargent des travaux ne demandant aucune qualification particulière : repiquage, désherbage, semis, cueillette… S’ajoutent à ces tâches pénibles les travaux d’artisanat et le travail

domestique.4

4 Souad Triki : Marginalisation des femmes rurales en Tunisie in Sexe genre et société Edition CODESRIA Karthala,2004

La pauvreté, en zone rurale, touche les familles sans terres qui vivent à la périphérie des centres habités des zones rurales, les travailleurs journaliers, les analphabètes, les petits exploitants de l’agriculture pluviale, les femmes et les jeunes en général de par leur manque d'autonomie économique et leur absence des processus de décision.5la pauvreté est surtout concentrée dans les zones rurales et certaines régions, particulièrement le Centre Ouest. Le

niveau de consommation dans le milieu communal est environ le double de celui du milieu non communal et la situation n’a pas beaucoup évolué entre 2000 et 2010.6

La pauvreté féminine en milieu rural et les inégalités de genre similaires à celles des PED et les pays d’Afrique Afrique du Nord analysées dans la partie 1 peuvent être appréciés à partir de quelques indicateurs significatifs :

- *Accès à l’emploi : Un travail invisible et des emplois précaires*

L’enquête emploi 2011 indique que 34,2% de la population vit en milieu rural7.Comme le montrent les données du tableau ci-dessous, la population active rurale ne représente que

30,2% de la population active totale**. Ainsi l’emploi est à 70% urbain**. Les femmes actives en MR constituent 25% du total des femmes actives (32,3% pour les hommes**). L’emploi féminin est donc à 75% urbain.** Le taux de féminisation de la population active en MR n’est que de 22,6% **: seulement 22 ,6% de femmes sont considérées come actives parmi la population totale active en MR**. (**Contre 77,4% pour les hommes**). Ces données ne prennent pas en considération le travail invisible des femmes rurales comme cela a été montré dans de nombreux travaux. Une femme rurale a un volume moyen d’activité

quotidienne de 9,3heures contre 6,2 heures pour le chef de ménage. 8

**Tableau II : Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence En milliers 2012**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sexe** | **Urbain** | **Rural** | **National** |
| **Masculin** | 1933,1 | 919,2 | 2852,3 |
| **Féminin** | 802,6 | 268,4 | 1071,0 |
| **Ensemble**  **Taux de féminisation de la population active** | 2735,7  **29,3** | 1187,5  **22,6** | 3923,3  **27,2** |

Source : Données communiquées par INS

5 IFAD : <http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/tunisia>

6 INS : Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010. Octobre 2012

7 INS : Enquête emploi 2011 <http://www.ins.nat.tn/>

8 CREDIF :

‐ Budget temps des ménages ruraux et travail invisible des femmes rurales en Tunisie 2000

‐ Femmes et emploi en Tunisie 2002

‐ Recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie

2003

Le taux d’activité féminin au niveau national est de 25, 8% contre 70,3% pour les hommes. **En MR, le taux d’activité féminin n’est que de 19,1% contre 73% pour les hommes**. L’écart Hommes-Femmes en MR est plus important qu’en milieu urbain : 53,9 contre

39,9(Tableau III). Ces chiffres contredisent les paroles de femmes rurales interviewées qui déclarent travailler toute la journée (activités rémunérées et non rémunérées).

**Tableau III : Taux d’activité selon le sexe et le milieu de résidence 2012**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sexe** | **Urbain** | **Rural** | **National** |
| **Masculin** | 69.1 | 73.0 | 70.3 |
| **Féminin** | 29.2 | 19.1 | 25.8 |
| **Ensemble** | 49.3 | 44.6 | 47.8 |
| **Ecart Hommes Femmes** | 39,9 | 53,9 | 44,5 |

Source : A partir des Données communiquées par l’INS

**Le statut socio professionnel le plus important pour les femmes rurales est le salariat :**

**59,5% des femmes autant que les hommes (61%)**. Le statut d’aide familial vient en 2ème position : 22,8% contre seulement 6,7% pour les hommes, ce qui montre qu’environ **le quart des FR sont des travailleuses non rémunérées dans des activités précaires non valorisées**. Le statut de patron et indépendant vient en dernière position pour les FR avec seulement

17,6% contre 32% pour les hommes, ce qui montre l’inégal accès des FR aux ressources et le manque d’opportunités pour l’autonomisation économique. (Tableau IV)

**Tableau IV: Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession et le sexe 2012 Milieu non communal**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Statut dans la profession** | **Masculin** | **% H** | **Féminin** | **% F** | **Ensemble** |
| **Patron et indépendant** | 251,0 | 32 | 35,5 | 17,6 | 286,5 |
| **Salarié** | 478,5 | 61 | 120,3 | 59,5 | 598,8 |
| **Aide familial** | 52,6 | 6,7 | 46,1 | 22,8 | 98,7 |
| **Non déclaré** | 0,3 | 0,3 | 0,1 | 0,1 | 0,3 |
| **Total** | 782,4 | 100 | 202,0 | 100 | 984,3 |

Source : A partir des Données communiquées par l’INS

En milieu urbain ce sont les mêmes inégalités hommes femmes. Seulement 11,2% des femmes ont le statut de patron et indépendant contre 25,9% pour les hommes. Quant au salariat féminin il est plus important que celui des hommes : 87,1% des femmes sont salariées contre 72% pour les hommes (Tableau V)

**Tableau V: Répartition de la population active occupée selon le statut dans la profession et le sexe Milieu Communal**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Statut dans la profession** | **Masculin** | **%H** | **Féminin** | **%F** | **Ensemble** |
| **Patron et indépendant** | 428,2 | 25,9 | 67,0 | 11,2 | 495,2 |
| **Salarié** | 1190,1 | 72 | 518,2 | 87,1 | 1708,3 |
| **Aide familial** | 32,9 | 1,9 | 9,1 | 1,5 | 41,9 |
| **Non déclaré** | 1,4 | 0,5 | 0,5 | 0,2 | 1,9 |
| **Total** | 1652,5 | 100% | 594,8 | 100% | 2247,3 |

Source : A partir des Données communiquées par INS

Les secteurs d’activité féminins les plus importants sont : l’artisanat- industrie et l’administration, alors que pour les hommes ce sont : le transport, le commerce, les services, les bâtiments et travaux publics et l’agriculture-pêche9. Les résultats d’une étude sur

« femmes et travail informel » présentées le 24 décembre 2011 à la Cité des sciences organisé par l’AFTURD relève que ce secteur informel qui représente une grande part de l’emploi non agricole est quasi exclusivement urbain et fortement féminisé10.

Dans le monde rural, la femme est surtout présente sur le marché secondaire du travail et dans la petite exploitation agricole familiale.11

Le chômage touche les femmes plus que les hommes : en 2012 ce taux est 23% pour les femmes contre 13,3% pour les hommes

**Ceci montre que les femmes, malgré leur niveau d’éducation aussi élevé que celui des hommes, ne sont pas considérées pour la plupart comme actives, ont plus d’emplois non rémunérés et précaires que les hommes et subissent une discrimination dans l’accès à l’emploi.**

9 Collectif 95 Maghreb Egalité : le travail des maghrébines l’autre enjeu 2006

10 AFTURD : Bulletin 7ème congrès <http://www.afturd-tunisie.org/magazine/>

11 Femme rurale et emploi, le duo désassorti in <http://www.tap.info.tn/fr/>

- *Un très faible accès aux ressources et à leur contrôle :*

**Tableau VI** : **Indicateurs d'accès aux ressources**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs d'accès aux ressources | Chiffres | Pourcentage | Source |
| Part des femmes propriétaires de terre | 33 000 | 6,4% | Enquête structure 2005 Ministère de  l’Agriculture(MA) |
| Part des femmes propriétaires de cheptel :  Elevage bovin | 4 570 | 5 ,9% | APIA 2012 Agence de promotion des investissements agricoles |
| Elevage ovin | 14 550 | 9 ,48% | APIA 2012 |
| Elevage caprin | 6 900 | 4,2% | APIA 2012 |
| Cuniculture | 670 | 3% | APIA 2012 |
| Apiculture | 190 | 7% | APIA 2012 |
| Aviculture | 14 830 | 11% | APIA 2012 |
| Part des femmes cheffes d'exploitation agricole | 33 000 | 6 ,4% | Enquête structure 2005 MA |
| Part des femmes entrepreneures en milieu urbain  et rural | 3675 | 4,07% | APIA 2012 |
| Part de propriétaires de logement seules | 542 000 | 18,77% | Institut National de la Statistique (INS)  2009 |
| Part de propriétaires de logement avec  conjoints | 886 800 | 30,71% | Institut National de la Statistique (INS)  2009 |

La lecture de ces **indicateurs est significative de l’accès très faible des femmes aux ressources, ce qui constitue un véritable obstacle pour l’accès au x ressources financières et leur contrôle.**

Une enquête sur les micro- entreprises qui participent à une part importante de la production nationale en Tunisie relève que les cheffes d’entreprises femmes ne représentent que 17,3% des chefs d’entreprises, les associées 15% et les indépendantes 16,5% Il n’existe pas de données selon le milieu de résidence.12

Ceci alors que **les femmes sont plus enthousiastes pour l'entrepreneuriat que leurs homologues masculins, c**e qui peut refléter les difficultés qu’elles rencontrent pour accéder

12 INS : Résultats de l’enquête auprès des micro entreprises 2007

au marché du travail formel. Les chômeuses diplômées de l'université, plus que leurs homologues masculins, considèrent l’auto-emploi comme étant l'option la plus viable pour la génération de revenus. Toutefois, beaucoup d’entre elles ont exprimé que cette option n’était qu’une solution temporaire avec l'espoir de trouver un emploi formel, que ce soit dans le secteur public ou privé, à un certain moment dans l'avenir.13

Les résultats d’une enquête récente en Tunisie (1000 ménages en milieu urbain et rural) montrent **les inégalités dans l’accès au patrimoine** : 68% des hommes possèdent un patrimoine individuel contre 28% des femmes. L’auteur conclut que : « le partage égalitaire entre les sexes en matière d’héritage permettrait une amélioration certaine du niveau de revenu des femmes et donc leur autonomisation progressive ; et contribue à l’amélioration du bien-être des enfants, du groupe familial et de l’économie dans son ensemble .Une femme autonome, avec des ressources financières accrues, serait moins vulnérable à la violence conjugale, participerait plus sur le marché de travail et contribuerait efficacement à l’allocation optimale des ressources financières. L'accès égalitaire aux transferts successoraux contribuerait alors à la croissance économique moyennant une allocation optimale des ressources, alors que la discrimination en matière d’héritage constitue un manque à gagner au niveau des ressources de la collectivité et représentent un coût économique et social non négligeable. »14. Concernant le contrôle de la ressource quand elle existe, l’enquête relève :

41% des femmes ne gèrent pas de manière autonome l’héritage issu du père et 29% pour l’héritage issu de la mère. Il n’existe pas de données officielles sur le contrôle des ressources.

- *Accès à l’éducation : un analphabétisme encore important en milieu rural*

Comme le montre les données du tableau VI, il y’a encore 40% de femmes rurales analphabètes en Tunisie contre 19% pour les hommes.

**Tableau VII : Taux d’analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus 2011**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Urbain** | | | **Rural** | | |
| **Ensemble** | Hommes | Femmes | Ensemble | Hommes | Femmes |
| **12,9** | 7,4 | 18,5 | 29,9 | 19 | **40,1** |

Source : à partir des données de l’enquête emploi 2011-INS

Concernant la scolarisation des filles en milieu rural, il n’existe pas de données à ce sujet dans l’annuaire statistique ni dans l’enquête emploi. Les inégalités Garçons- filles pour les deux

13 Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la Tunisie Les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012 Tunis, Tunisie

14 Moez El Elj : Egalité dans l’héritage et autonomisation économique des femmes en Tunisie Présentation au

séminaire organisé par ADFM et AFTURD le 29 avril 2013. Enquête en cours de publication par le Collectif 95

Maghreb Egalité.

milieux restent importantes : le pourcentage de la population âgée de 10ans et plus pour le cycle secondaire et fondamental (thanawi et assassi) est de 32,4% (contre 42,5% pour les garçons) ; et pour le supérieur, le pourcentage s’élève à 11,4% pour les filles (contre 12,5% pour les garçons) 15. Les inégalités de sexe en milieu rural sont probablement plus élevées.

- *Accès aux infrastructures sociales de base*

Les femmes subissent plus que les hommes le manque ou l’inexistence d’infrastructures sociales de base parce qu’elles prennent en charge l’éducation des enfants, celle des personnes âgées et handicapées, les corvées d’eau et de ramassage de bois …On se limitera à 2 indicateurs significatifs : le taux de branchement des ménages en eau potable en milieu non communal est de 59,3% contre 98,9% en milieu communal16. Le taux de branchement au

courant électrique est pratiquement le même en milieu communal et non communal : 99,8% et

99,9%.

**Ces différentes inégalités d’accès à l’emploi, aux ressources, à l’éducation constituent de véritables obstacles pour un accès égal à celui de l’homme aux ressources financières et à leur contrôle**.

**II. Stratégies politiques et programmes sensibles au genre en milieu rural**

En Tunisie, actuellement, il n’existe pas de stratégie spécifique pour l’amélioration des conditions des femmes en milieu rural ni de politique de développement en faveur des femmes rurales. 17Il ya aussi un grand manque de stratégies prédéfinies et globales qui permettent de créer un environnement professionnel favorable à l’entreprenariat et qui est capable d’atténuer les barrières à l’intégration des femmes18.

Les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural font partie de programmes nationaux ou sectoriels : stratégie de développement économique et social 2012-

2016, projets de développement intégrés, programmes de vulgarisation en faveur des femmes rurales... appuyés par de nombreux bailleurs de fonds internationaux. Il sera cité dans ce cadre quelques projets et actions initiés par le gouvernement et les intervenants pour l’offre de microcrédit, sachant que la situation des femmes rurales pose des problèmes transversaux.

Concernant les politiques adoptées pour faire avancer les droits des femmes en Tunisie, elles ont été exposées dans le premier point. La mise en œuvre de ces politiques publiques tenant compte du genre, ainsi que celle des nouvelles politiques et programmes dont l’objectif est

15 INS : Enquête emploi 2011 Tableau page 15

16 INS : rapport annuel sur les indicateurs d’infrastructure 2011

17 CREDIF : Budget temps des ménages op cité

18 Najoua Zouher : Intégration économique de la femme en Tunisie : un pari gagné ou un défi à relever ? Revue

de diminuer les inégalités hommes femmes sont importantes. Ceci, car le processus d’autonomisation doit comporter une stratégie efficace destinée à modifier le comportement de l’homme et les rapports sociaux hommes femmes. L’autonomisation économique de la femme et sa participation à un programme de microfinance parrainé par une association n’ouvrent pas forcément la voie à l’autonomisation sociale et politique. Faciliter l’accès des femmes pauvres à des ressources productives et financières tout en encourageant l’égalité entre les genres au sein du ménage et dans la société de manière plus élargie produit de

solides dividendes pour le développement 19.

**1. La stratégie de développement économique et social 2012-201620**

Le Gouvernement provisoire a défini un programme de développement économique et social reposant sur la mise en œuvre de vastes réformes stratégiques répondant aux aspirations de la révolution et des politiques sectorielles centrées autour de grands projets d’infrastructures et de la mise en œuvre de réformes pour transformer le modèle de développement de la Tunisie. Ce programme, qui s’inscrit en partie dans la continuité de l’action du Gouvernement précédent, vise à renforcer la compétitivité, et à engendrer une croissance nationale soutenable, basée sur une plus grande cohésion sociale de nature à améliorer durablement les

conditions de vie des populations.21 Un des six axes prioritaires de cette stratégie est le

Développement humain et l’inclusion sociale et régionale. Parmi les 10 axes d’engagement l’axe7 « Consacrer la justice sociale et l’égalité des chances » parle des femmes et comprend une page sur l’amélioration de leurs conditions. Considérée comme « partenaire essentiel au sein de la famille et de la société et en tant que facteur de changement intégral à tous les niveaux qu’ils soient politique, social, économique ou culturel, la femme occupera une position privilégiée dans l’échelle des priorités nationales ». Afin de réduire les écart et inégalités de genre qui persistent au niveau notamment de l’intégration économique et de la participation à la prise de décision, des programmes et des actions sont prévus par la stratégie : Promotion de la femme rurale pour favoriser son intégration dans le processus de développement ; réduction de l’analphabétisme des femmes ….).

Ce sont des objectifs ambitieux pour améliorer l’autonomisation économique des femmes et plus particulièrement des femmes rurales, mais les moyens d’atteindre ces objectifs ne figurent pas dans cette stratégie.

**2. Les projets du département de l’Agriculture**

*Le projet de développement agricole intégré de Kairouan22*

19 FIDA : Les femmes et le développement rural Mars 2011 <http://www.ifad.org/gender/>

20 Ministère du Développement régional et de la planification : stratégie de développement économique et social

2012-2016 Axes d’engagement, Principes d’action, Phases de réalisation et Schéma de croissance Septembre

2011

21 BAD : Document de stratégie pays intérimaire 2012 2013

22 BAD : Février2006 <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/TN->

2006-017-FR-ADB-BD-WP-TUNISIE-RE-PROJET-DE-DEVELOPPEMENT-AGRICOLE-INTEGRE-PDAI- DE-KAIROUAN.PDF

Parmi ses objectifs spécifiques :

La Promotion de Micro-projets au profit des femmes et des jeunes : Des micro-projets (1.500 au total) seront financés au profit des femmes et des jeunes. A titre indicatif les domaines identifiés des micro-projets sont les suivants :

- L’artisanat : des jeunes filles (500) seront formées au métier de tissage et encadrées dans le cadre du Projet jusqu’à l’obtention de leur certificat d’aptitude professionnel. L’apiculture : Des femmes et des jeunes (500) seront formés à l’apiculture et aidés à monter des microprojets dans ce domaine ;

- Cuniculture : Les femmes bénéficieront de la part la plus importante des microprojets

(1.000 sur les 1.500 microprojets prévus)

*Le projet de développement agricole intégré phase 2 23*

Le Projet de développement rural intégré qui se présentait comme étant une extension du PDRI I, avait pour objet d'améliorer les conditions de vie et de réduire les poches de pauvreté dans les zones rurales les plus défavorisées d'une part, et d'autre part de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire du pays.

Les activités réparties en 109 sous-projets cohérents sur l'ensemble des 22 gouvernorats ont été réalisées à 100%. Les objectifs de réduction de pauvreté sont partiellement atteints si l'on considère l'amélioration des conditions de vie (adduction d'eau, électrification, désenclavement par les pistes rurales). 13860 exploitations, dont 1192 (9%) sont tenues par des femmes, ont bénéficié des actions du projet. 44% des emplois générés sont tenus par des femmes. Malgré une progression sensible par rapport à la première phase où leur taux de participation était négligeable, les exploitations tenues par les femmes restent insuffisamment prises en compte dans le projet.

*Les Plans de Développement Participatifs (PDP) 24*

Ces plans définissent les investissements qui seront réalisés par le Projet de développement rural intégré au profit direct des populations et sont élaborés par les bénéficiaires avec l’appui

23 : BAD :PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE PHASE II RAPPORT D’EVALUATION DE PERFORMANCE janvier 2003<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation->Reports/00158065-FR-TUNISIA-INTEGRATED-RURAL-DEVT-PROJECT-PHASE-II.PDF

24 - Ministère de l’agriculture « Enquête structure » 2005

- Interview de Mme Narjess HAMROUNI, directrice du bureau d’appui à la femme rurale au sein du ministère de l’agriculture.

d’équipes d’animation. Ces PDP seront validés à différents stades par les populations elles- mêmes, les responsables locaux et régionaux ainsi que les élus.

**Les résultats d’une expérience menée dans dix gouvernorats dans le cadre de la restructuration du système de vulgarisation agricole et du projet ( PDAI , phase I et II)** ont permis de mesurer l’impact :

‐ **Sur les animatrices et coordinatrices :** Meilleure maitrise des techniques culturales, meilleur encadrement des agricultrices au niveau de l’exploitation, création et gestion d’un projet agricole, une idée plus claire sur les structures et les institutions qui interviennent dans le milieu rural, sensibiliser les femmes rurales à constituer des groupements de développements et à adhérer à ceux qui existent déjà, etc.

‐ S**ur les femmes rurales :** Participer aux différentes actions de vulgarisation et de sensibilisation, développer le savoir-faire local ; participer à la prise de décision au niveau de l’exploitation, adhérer à des groupements informels et formels, améliorer le revenu familial par la diversification des cultures, la transformation des quelques produits, la distillation des plantes aromatiques et médicinales, la protection des ressources naturelles, commercialiser les produits agricoles à travers la participation aux différentes foires et manifestations, bénéficier de crédits après avoir participé à des sessions de formation, s’orienter vers des cultures stratégiques et des créneaux porteurs et novateurs, tenir une comptabilité de ses activités, respecter les échéances et rembourser ses dettes, etc.

Il aurait été intéressant de disposer d’indicateurs d’impact pour évaluer ces actions.

*Les plans de développement locaux* 25:

Dans son programme et stratégie future, le bureau d’appui à la femme rurale s’est engagé depuis 2012 dans un processus d’élaboration de plans de développement locaux ( formation/action) au profit des cadres féminins auprès des coordinatrices des bureaux régionaux et des vulgarisatrices des CRDA( comité régional du développement agricole) dans les 24 gouvernorats.

Le projet d’appui aux structures régionales du Ministère de l’Agriculture pour la mise en œuvre des programmes de promotion de la femme rurale dans l’agriculture et la pêche appliqué selon une approche participative intégrée ( API) et tenant compte de la dimension GENRE vise le renforcement des capacités professionnelles de la femme agricultrice, la promotion de son rôle dans le développement de l’exploitation agricole et l’amélioration du revenu des ménages ruraux.

25 Entretien avec Mme Narjess HAMROUNI, directrice du bureau d’appui à la femme rurale au sein du ministère de l’agriculture

**3. Stratégie du secteur de la micro finance : « Vision Concertée pour le**

**Développement de la Microfinance » en Tunisie 2011-2014**

Après la révolution de janvier 2011, les Tunisiens ont découvert des inégalités criantes et un niveau de pauvreté bien plus critiques que ce que les communiqués officiels précédents laissaient entendre. La microfinance a rapidement été identifiée comme l’un des outils pouvant aider à réduire ces inégalités, lutter contre l’exclusion et renforcer le tissu économique.

Le gouvernement, les opérateurs du microcrédit, les bailleurs de fonds et quelques acteurs du secteur privé ont multiplié les réunions dès le lendemain de la révolution pour réfléchir à l’avenir de la microfinance. Un groupe de travail a été mis en place et a abouti, en octobre

2011, à l’approbation d’un document de « Vision Concertée pour le Développement de la

Microfinance ».

Cette stratégie, établie sur 3 ans, distingue 4 axes prioritaires :

Axe 1 : Mettre en place un cadre réglementaire et une supervision encourageant l’évolution du secteur.

1. Une première réforme en 2011 (voir nouveau cadre réglementaire d’octobre 2011), pour encourager l’évolution du microcrédit vers des populations encore peu servies (employés à bas revenus, microentreprises et TPE), permettre la diversification des acteurs et l’évolution institutionnelle des acteurs actuels, mettre en place une supervision indépendante et, enfin, moderniser le secteur via des normes exigeantes de qualité des services, de gestion et de gouvernance.

2. Une seconde réforme pour passer du microcrédit à la microfinance, avec une réunification des supervisions bancaire et microfinance, et avec l’ouverture à d’autres produits (épargne, moyens de paiement, assurance, etc.) et à d’autres canaux de distribution.

Axe 2 : Contribuer via la microfinance au développement des régions et segments prioritaires : étude de marché, mise en place d’un cadre incitatif pour encourager les IMF à atteindre les régions et segments de clientèle difficiles, coordination des acteurs du secteur.

Axe 3 : Structurer le secteur pour inscrire son impact dans la durée : restructuration des AMC et redéfinition du rôle de la BTS et du Fonds National de Garantie, étude sur le rôle de la Poste dans l’inclusion financière, encouragement du secteur financier privé pour le refinancement.

Axe 4 : Promouvoir et accompagner une croissance responsable du secteur : mise en place d’une centrale d’information, d’un observatoire de l’inclusion financière, garantir la protection des clients.

Le Ministère des Finances se charge de la mise en œuvre de cette stratégie. Avec l’aide du Ministère de l’Investissement et de la Coopération Internationale, il assure la coordination avec les différents bailleurs de fonds.

Cette stratégie ne prévoit pas de programmes ni d’actions spécifiques sensibles au genre, et d’après les entretiens effectués auprès de la BTS et de ENDA, la mise en œuvre de cette stratégie n’ pas encore commencé pour des raisons d’instabilité politique.

**4. Les politiques et programmes des acteurs de la microfinance**

**La BTS**

La BTS n’intervient pas directement par des programmes spécifiques pour les femmes mais s’implique avec des partenaires dans plusieurs programmes à ce sujet. La BTS a mis en place depuis 1999 à l'initiative du gouvernement, des programmes de développement et de support à la microfinance, par l'intermédiaire du réseau des associations de développement Chaque année une ligne budgétaire est prévue à cette fin pour l’appui des AMC26.

**Enda inter-arabe**

L’ONG a une stratégie où est inscrit le principe d’un quota de 2/3 pour les femmes C’est une volonté de l’institution qui permet effectivement un très bon accès au micro crédit pour les femmes comme il sera montré dans la partie 3 ci-dessous. ENDA a un projet à l’étude qui prévoit d’accorder des prêts en nature et de participer aux bénéfices du projet, suivi du projet…Ceci pour que l’activité financée fasse l’objet d’un suivi et soit pérenne. Une étude est

projetée par ENDA pour la détermination des besoins des femmes rurales 27

**III. Les ressources financières des femmes rurales : accès et contrôle**

Il n’existe pas de données sur les ressources financières informelles, mais la Vision Concertée 2011 souligne **l’importance du crédit fournisseur, des usuriers et du recours aux amis et à la famille**. L’étude Union Européenne 2010 montre que sur un échantillon de

333 personnes, 24% avait un crédit fournisseur, 8% étaient endettés auprès de parents, voisins ou amis, alors que seulement 8% étaient clients d’une AMC et 5% de Enda. Dans cet échantillon, la part du crédit informel était donc supérieure, en nombre, au crédit formel. 28Par contre, les femmes rurales interrogées lors des FG déclarent qu’elles n’ont pas recours aux ressources informelles sauf quelques unes.

26 D’après l’entretien réalisé avec Mme Henda Kochbati , Chargée du micro crédit accordé aux ONG à la BTS

27 D’après l’entretien réalisé avec M. M. Zmander Directeur d’exploitation a ENDA Tunis( Cf liste des entretiens et contacts en annexes)

28 Portail de la microfinance Profil de la Tunisie <http://www.lamicrofinance.org/>

Dans ces conditions d’inexistence de données, et afin d’évaluer l’accès aux ressources financières et d’estimer l’inclusion financière des femmes en milieu rural, nous nous limiterons à quelques indicateurs généraux de bancarisation et les données sur le micro crédit en milieu rural. Le micro crédit est la source formelle de financement la plus importante dans ce milieu.

**1. Indicateurs de l’inclusion financière des femmes en milieu rural**

**Il n’existe pas de données officielles sur l’inclusion financière selon le milieu de résidence et le sexe**. D’après les auteurs de la Vision Concertée, « Il n’existe pas de données précises sur l’exclusion financière en Tunisie et les chiffres utilisés dans le diagnostic sont donc **des estimations issues de divers recoupements**, d’après des études dont l’objectif premier n’était pas l’analyse de l’accès aux services financiers. »

Les indicateurs utilisés proviennent de sources non officielles : rapports et études.

Avec un réseau bancaire et postal relativement dense (1,3 agence bancaire et 1 agence postale pour 10 000 habitants, par rapport à 0,5 agences bancaires en Algérie et 0,3 au Maroc), **la pénétration des services bancaires est plus élevée en Tunisie que dans les pays de la région**. Fin 2011, 30% des Tunisiens ont un compte courant et 10% ont un crédit bancaire.

24% des entreprises formelles ont un crédit en cours dans le secteur bancaire commercial.

La Poste se présente comme le palliatif à l’insuffisance bancaire dans de nombreuses villes de l’intérieur. Le nombre de guichets postaux dépasse souvent le nombre d’agences bancaires dans les villes du Sud, du Centre et du Nord Ouest.

**Cependant, en dépit d’une bonne installation géographique, l’accès aux services financiers reste restreint pour une partie significative de la population.** Le document de Vision Concertée 2011estime à 2,5 à 3 millions le nombre d’individus et d’entreprises peu ou mal servis par les institutions en place, dont 1,2 à 1,4 million spécifiquement pour le microcrédit. Les données nationales cachent effectivement des disparités fortes entre les régions et entre les segments de populations (crédit disponible seulement pour les

personnes/entreprises disposant de garanties réelles et/ou de revenus réguliers)29comme il est

montré dans les données du tableau ci-dessous

29 Portail de la MF et Vision Concertée op cit

**Tableau VIII : L’accès inéquitable des gouvernorats à l’infrastructure bancaire**. (Le nombre d’agences bancaires par 100 000 habitants)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Gouvernorat** | **Taux de**  **bancarisation** | **Gouvernorat** | **Taux de**  **bancarisation** | **Gouvernorat** | **Taux de**  **bancarisation** |
| Kasserine | 3,7 | Le kef | 7,0 | Monastir | 12,0 |
| Sidi Bouzid | 4,3 | Béjà | 7,2 | Tozeur | 12,4 |
| Kairouan | 4,8 | Manouba | 7,5 | Nabeul | 15,7 |
| Siliana | 5,1 | Tataouine | 8,1 | Ben Arous | 16,1 |
| Kébili | 5,9 | Zaghouan | 8,7 | Sfax | 16,2 |
| Gafsa | 6,1 | Gabès | 8,7 | Sousse | 18,8 |
| Jendouba | 6,6 | Bizerte | 10,3 | Ariana | 20,4 |
| Mahdia | 6,8 | Médenine | 11,3 | Tunis | 33,3 |

Source : ZIADI Latifa ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie. ECSTRA, IHEC de Carthage : Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l’exclusion financière en Tunisie. Sans date (Les calculs sont faits par l’auteure. Données sur la Population par gouvernorat : INS,

2011.Données sur l’infrastructure bancaire : APTBEF, 2011.)

Le réseau bancaire tunisien est concentré dans les villes côtières au détriment des villes de l’intérieur. En effet, des villes telles que Tunis, Sousse ou Nabeul bénéficient d’une meilleure pénétration (plus de 15 agences par 100 000 habitants), alors que des villes telles que Siliana, Sidi Bouzid et Kasserine restent moins desservies en dépit de leurs besoins croissants en termes de financement.

La bancarisation des faibles revenus reste très restreinte : seulement 15,6% des bas revenus ont accès à la finance contre 41,3% du haut de la pyramide des revenus. **Les femmes, les démunis, le milieu rural et les moins instruits restent en marge des réseaux financiers classiques.** D’où l’intérêt de renforcer les premières expériences du mobile banking dont les résultats restent modérés. 30

Concernant l’inclusion financière des femmes, les données de la Banque Mondiale basées sur une enquête de 1000 personnes sont pour 2011 : 25,3% des femmes accèdent aux services de la finance conventionnelle contre 39,2% des hommes. La bancarisation des femmes tunisiennes demeure plus importante qu’en Egypte (6,5%), qu’en Algérie (20,4%) et qu’en Syrie (19,6%) et proche des niveaux affichés au Maroc (26,7%) et au Liban (25,9%).31

30 ZIADI Latifa ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie. ECSTRA, IHEC de Carthage : Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l’exclusion financière en Tunisie. Sans date

31 wwwr.worldbank.org/globalfindex

**2. L’accès des femmes rurales à la microfinance**

Dans quelle mesure les femmes rurales bénéficient elles de micro crédits, pour quel type d’activité, dans quelles conditions… ? Quelles sont les avancées, l’impact sur leur quotidien, les obstacles et les paroles de femmes à ce sujet ?

*Le secteur de la micro finance en Tunisie :32*

Les différents acteurs en microfinance sont : les IMF comprenant Les AMC, ENDA , les banques essentiellement la BTS à travers le financement des AMC et la poste.

**Les IMF**

La description ci-dessous présente le secteur en décembre 2011, composé de plus de 280

« associations de microcrédit » (AMC) refinancées par la BTS, et de ENDA, acteur à part.

Les AMC :

Ces AMC ont pour activité la gestion du microcrédit mais plusieurs, et notamment les quelques ONG créées avant la BTS, exercent aussi d’autres activités, telles que la formation professionnelle. De 6 AMC en 1999, le pays en compte aujourd’hui plus de 280, avec une taille moyenne de 800 emprunteurs actifs. La BTS assure leur refinancement (à taux zéro) et la couverture de certains coûts opérationnels via l’allocation de subventions de démarrage et par crédit octroyé. L’exigence de la BTS est que 80% du montant des échéances échues soit remboursé.

L’activité s’est fortement dégradée en 2011, suite à la révolution tunisienne, reflétant les difficultés économiques rencontrées par les clients, mais aussi les difficultés opérationnelles liées à la faiblesse structurelle de ces toutes petites associations, et des problèmes de gouvernance liés entre autres à leur proximité avec l’ancien régime.

Les 30 plus grandes AMC représentent moins de 25% de l’encours. Cette atomisation s’explique par la logique de couverture nationale et la logique de contrôle qui prédominaient jusqu’au 14 janvier 2011, ainsi que par la faiblesse imposée des taux d’intérêt de sortie qui ne permettait pas aux AMC d’investir dans leur développement. Le cadre réglementaire et la supervision très légère ont eux aussi contribué à la situation actuelle d’AMC fragiles. Les taux d’impayés sont aujourd’hui élevés, avec une moyenne de 27% pour les impayés à 3 mois avant ajustement.

32 Informations reprises à partir de :

‐ Vision concertée ;;op cit

‐ Portail de la MF …

‐ Entretiens avec les responsables de BTS et ENDA Voir liste des contacts et entretiens en annexe

ENDA inter-arabe

Représentation locale de Enda Tiers Monde, ONG basée au Sénégal, Enda a été fondée en Tunisie en 1990, pour mener des activités de développement urbain et de protection de l’environnement. Elle a introduit le microcrédit parmi ses activités en 1995 pour s’y spécialiser en 2000. Elle offre ses services via un réseau de 65 agences opérant dans 206 délégations. Enda inter-arabe a reçu plusieurs prix dont : le prix Grameen Jameel du meilleur leadership dans la région MENA en juin 2011. L'attention particulière qu'accordait Enda pour la femme tunisienne, et sa contribution à l'amélioration des conditions de vie de sa famille a été reconnue et couronnée, en 2005 par le prix du président de la république Tunisienne pour la promotion de la famille.

Enda offre plusieurs produits financiers dont certains spécifiques adaptés au milieu rural : Mawilni (adapté aux besoins des entreprises) Solfa(AGR), Darna (amélioration du logement), crédit Bidaya(appui aux jeunes micro entrepreneurs) Mawsam (prêt élevage et agriculture avec remboursements flexibles), Al Machia(prêt élevage) et Taalim(prêt formation). Le taux d’interêt moyen varie entre 19 et 20% par an.

Elles offre aussi des services d’appui « Business development services » : formation, information, conseil, appui à la commercialisation, mise en réseau (organisation de foires..) et développement humain (cercles de sensibilisation dans toutes les thématiques- droits, élections- au profit des femmes).

**Les Banques**

*La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS)*

Créée en 1997, la BTS est une banque de dépôt régie par la loi bancaire. L’État est son actionnaire majoritaire. La BTS est l’un des nombreux intervenants de la politique nationale de soutien à la création d’entreprise. Ses ressources proviennent principalement de fonds de solidarité étatiques. Le caractère social de son activité se manifeste au travers de ses taux bonifiés, de l’absence d’exigence de garantie, et d’un focus sur le financement de la création d’entreprise.

C’est la seule banque réellement impliquée dans le financement de micro et petits projets, via deux types de financement :

- Financement indirect : refinancement des AMC, évoqué plus haut, pour les crédits jusqu’à 5 000 TND. Le taux d’intérêt est de 5% annuel et les commissions s’élèvent de 2, 5%par an Le nombre de prêts alloués par les AMC est plus élevé que ceux prêtés directement mais leurs montants sont de loin inférieurs (entretien BTS Cf liste des contacts). Ce sont tous des prêts individuels.

- Financement direct (24 antennes, une dans chaque gouvernorat) : crédits moyen- terme jusqu’à 100 000 TND (récemment augmenté). Avec le nouveau cadre réglementaire, qui élève le plafond du microcrédit de 5 000 à 20 000 TND, environ

90% de ces crédits directs pourraient être considérés du champ du microcrédit. En décembre 2011, le portefeuille direct de la BTS est d’environ 70 000 clients actifs.

Ces prêts sont destinés aux porteurs de micro projets essentiellement en milieu urbain et plus particulièrement les diplômés chômeurs. Les conditions sont avantageuses : taux d’intérêt 7% par an. Les seules conditions sont : avoir un compte à la poste et accepter que la BTS achète directement pour le ou la cliente les besoins d’équipement pour le projet : matériel, achat de vaches, etc. (entretien BTS).

**C’est une expérience intéressante dans la mesure où les bénéficiaires n’auront pas la possibilité d’utiliser les prêts pour d’autres fins. (consommation…) ; et elle encourage l’inclusion financière puisque le remboursement se fait à partir de la poste où les bénéficiaires doivent avoir un compte.**

*Autres banques*

Si elles n’interviennent pas directement en microfinance, plusieurs interviennent cependant comme partenaires financiers de Enda, et certaines s’intéressent à la création de sociétés de microcrédit, dans le cadre du nouveau décret-loi. La BFPME est spécialisée dans le financement de la PME.33

**La Poste Tunisienne**

L’Office National des Postes (« la Poste ») joue un rôle crucial dans la diffusion de produits d’épargne, de par l’étendue de son réseau (1103 bureaux en 2011, dont 53% se situent dans les 14 gouvernorats identifiés comme prioritaires par le ministère du développement régional), et des conditions tarifaires intéressantes. Même si la Poste n’est pas typiquement considérée comme un opérateur microfinance, sa gamme de produits et sa clientèle- différentes des banques- en fait un acteur majeur de la microfinance tunisienne, spécialisé, pour le moment, dans l’épargne. La Vision Concertée 2011 recommande la réalisation d’une étude sur son rôle actuel et son rôle possible à l’avenir en termes d’inclusion financière

Le microcrédit touche début 2012 plus de **400 000 clients** actifs (205 000 pour Enda, et environ 210 000 pour les AMC, les doublons étant possibles. Maintenant que le champ du microcrédit est élargi, la plupart des activités de financement direct de la BTS pourraient y être intégrées, soit environ 70 000 clients actifs.

33 [http://www.bfpme.com.tn](http://www.bfpme.com.tn/)

**Tableau IX : Le micro crédit en 2012**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Enda** | **AMC** |
|  | Mars 2012 | Déc. 2010 |
| Nombre d’antennes /  associations | 65 | 288 |
| Encours de prêts brut (millions  TND) | 113 | ~140 |
| Nombre d'emprunteurs actifs | 204 805 | ~210 000 |
| Encours moyen par client | 552 | ~670 |

Source : Vision concertée 2011 / Site web Enda

**Les indicateurs disponibles d’accès au micro crédit ne sont pas élaborés selon le milieu de résidence et le sexe. Parmi 210548 clients des 15 AMC les plus importantes en 2010**

**45% sont des femmes.**

Comme les données nationales n’existent pas selon le milieu de résidence et le sexe, nous avons ciblé les deux grands intervenants en MF : la BTS et Enda pour demander des données désagrégées et pour pouvoir organiser deux Focus groupes avec les bénéficiaires.

*La part des femmes bénéficiaires des micro crédits des AMC financées par la BTS en milieu rural*

**Tableau X : Nombre de femmes bénéficiaires AMC**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nombre de prêts 1999 à  2012 Femmes | %  femmes | Montant des  prets  1999 à 2012  Femmes | %  femmes | Montant moyen  en DT |
| 155015 | 26,4% | 142905 | 25,8 | 921 |

Source : Données communiquées par la BTS

**L’accès des femmes rurales au micro crédit alloué par les AMC soutenues par la BTS**

**est faible : seulement 26,4% des prêts sont attribués à des femmes.**

Les projets financés concernent essentiellement l’agriculture avec 73,5% des prêts, suivi par l’artisanat 12%. Les autres activités (commerce, petits métiers..) varient entre 2 et 6%.

*La part des femmes bénéficiaires du micro crédit de ENDA en milieu rural*

En **2012, le nombre de clients en MR s’élevait à 39,1**% contre 6,1% en 2005 ce qui montre que ENDA intervient de plus en plus en MR. Les femmes représentent 68,4% de sa clientèle

en 2012 et 85,5% en 2005. Ces chiffres correspondent au principe adopté par ENDA dans sa stratégie : 2/3 des crédits pour les femmes C’est une volonté de ENDA comme l’a souligné le responsable du crédit lors de l’entretien qu’il a bien voulu nous accorder. 34 **En milieu rural, ce sont 65,4% de femmes qui sont clients d’ENDA,** juste 5 % de moins que les femmes en milieu urbain **. L’accès des femmes au micro crédit de ENDA en MR est donc beaucoup plus important que celui des hommes, ce qui constitue une bonne expérience à partager.**

**Par contre, pour le montant les prêts accordés aux hommes, ils sont supérieurs à ceux accordés aux femmes (TableauXI: 858DT pour les femmes contre 1092 DT pour les hommes en MR. Il en est de même pour le milieu urbain. Ainsi les hommes qui sont beaucoup moins nombreux que les femmes détiennent en valeur moyenne plus que les femmes. Ceci montre que les hommes ont plus de capacités et garanties pour obtenir des prêts plus élevés que ceux des femmes.**

**Tableau XI : Nombre de client(e)s d’ENDA selon le sexe et le milieu de résidence**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Milieu** | **Femme** | **Homme** | **Total** |
| 2012 | urbain | 87009 | 36812 | 123821 |
| rural | 52104 | 27495 | 79599 |
| Total général | 139113 | 64307 | 203420 |
| 2005 | urbain | 21294 | 3568 | 24862 |
| rural | 1296 | 326 | 1622 |
| Total général | 22590 | 3894 | 26484 |

Source : Données communiquées par ENDA Tunis

**Tableau XII : Montant des prêts moyens de ENDA selon le sexe et le milieu de résidence**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Milieu** | **Femme** | **Homme** | **Total** |
| 2012 | urbain | 927  DT | 1 065  DT | 967  DT |
| rural | 858  DT | 1 092  DT | 939  DT |
| Total  général | 901  DT | 1 077  DT | 956  DT |
| 2005 | urbain | 470  DT | 491  DT | 473  DT |
| rural | 214  DT | 236  DT | 219  DT |
| Total  général | 458  DT | 473  DT | 460  DT |

Source : Données communiquées par ENDA Tunis

34 M. Zmander Directeur d’exploitation Cf tableau des contacts et entretiens

Quant aux activités principales financées par le micro crédit, nous n’avons pas de données selon le milieu de résidence. Pour les deux milieux en 2012, les activités les plus importantes pour les femmes sont : l élevage (la part des femmes est de 65% ) , le commerce( la part des femmes est de 70%) et la scolarisation ( 66%). L’artisanat vient en 4ème position. La part des femmes qui consacrent leurs prêts aux services est la seule inférieure à celle des hommes : 41%.

**Tableau XIII : Secteur d’activité**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Femme** | **Homme** | **Total**  **général** |
| Agriculture | 4230 | 3331 | 7561 |
| **Artisanat** | 1630 | 123 | 1753 |
| **Commerce** | **8478** | **3581** | **12059** |
| **Elevage** | **15735** | **8399** | **24134** |
| **Production** | 3595 | 1153 | 4748 |
| **Services** | 1338 | 2034 | 3372 |
| Consommation | 3793 | 1819 | 5612 |
| **Scolarisation** | **7128** | **3668** | **10796** |

Source : Données communiquées par ENDA Tunis

La prédominance de la demande en cheptel dans toutes les catégories traduirait des situations et attitudes différentes : la pratique largement répandue tant en milieu rural qu’urbain de l’élevage surtout ovin, la facilité de l’opération, la possibilité de liquider le cheptel en totalité ou d’en vendre une partie en cas de besoin de liquidité (l’élevage-épargne), voire l’absence d’un projet de production ou de service précis. Ceci est suggéré par la fréquence de l’objet "acquisition de cheptel" largement supérieure chez les autres actifs par rapport aux chefs de ménages dans les 2 milieux (65% des ruraux et 36% des urbains). Notons que cette rubrique inclut l’achat d’aliments de bétail (23% des agriculteurs), besoin exprimé essentiellement par

les éleveurs bovins, surtout les producteurs de lait.35 Ceci a été confirmé lors de l’entretien

avec les responsables d’ENDA et par les entretiens effectués à Grombalia où toutes les femmes bénéficiaires avaient des crédits pour l’élevage (Crédit Machia)

**Conclusion : L’accès des femmes rurales au micro crédit est différent selon les deux acteurs principaux : Les femmes rurales bénéficiaires des micro crédits des AMC sont peu nombreuses alors que celles bénéficiaires de ceux d’ENDA constituent 65% du total des bénéficiaires**. **Ceci est le résultat de la politique de ENDA en faveur des femmes Cependant la moyenne des montants des prêts pour les hommes est supérieur à celle des**

**femmes**.

35 IBM Belgium : Etude sur le marché de la microfinance en Tunisie Contexte réglementaire, offre, demande et conditions de développement Rapport final 2009 Europaid

**3. L’impact et le contrôle du micro crédit alloué aux femmes rurales :**

Les études d’impact de la MF en Tunisie sont inexistantes pour l’ensemble des bénéficiaires. ENDA a réalisé certaines études d’impact 36mais qui n’ont pas été mises à notre disposition malgré notre demande répétée. Les quelques informations obtenues à ce sujet proviennent de

3 études générales :

**L’étude de l’AFD** « assurer l’accès à la finance agricole »37 révèle que les programmes de crédit agricole ont eu très peu d’impact sur le développement agricole. Dans une certaine mesure, c’est l’inverse qui s’est produit, comme en Tunisie et en Inde où les agriculteurs se sont surendettés sans améliorer véritablement leurs résultats. Si la microfinance sous toutes ses formes est importante pour les communautés rurales, son impact sur l’agriculture est quelque peu décevant.

Une thèse sur **« la microfinance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local » 38** montre qu’une part non négligeable du crédit est utilisée au financement de la consommation. C’est ainsi que 26% des clients déclarent avoir affecté le crédit à des dépenses courantes L’importance du renouvellement des stocks qui est de 42% montre bien que le secteur commercial est la première activité des bénéficiaires du

microcrédit, majoritairement les femmes. Seulement 19% des bénéficiaires du microcrédit affectent le crédit à la création des nouvelles activités. Le crédit a permis à des nombreuses femmes de se redéployer vers les activités plus rentables ou de démarrer une nouvelle activité afin de compléter un salaire ou un revenu insuffisant. Ainsi, 39% des micro-entreprises déclarent avoir obtenu, après l’obtention du crédit, une variation positive de leur vente. 46% déclarent avoir obtenu une augmentation du revenu et 15% déclarent avoir une hausse des emplois induits. L’augmentation du revenu a permis d’améliorer le niveau de vie des populations. L’accessibilité aux microcrédits a permis aux populations d’augmenter leur achat de stock de marchandises à raison de 83%, l’éducation et la nutrition arrivant en deuxième et troisième position, soit 52% consacré à l’éducation et 39% à la santé. Même si le crédit ne résout pas tous les problèmes, il permet néanmoins d’atténuer certaines souffrances aux bénéficiaires.

Le rapport du CREDIF un peu ancien sur la recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie 39 confirme ces résultats : l’analyse d’impact a montré que les interventions d’appui aux AGR présentent des résultats mitigés en termes de rentabilité. Moins de la moitié des projets sont considérés par les bénéficiaires comme étant très rentables et ayant un impact « positif perceptible au niveau du

36 D’après les entretiens avec certains responsables de ENDA

37 AFD : Assurer l’accès à la finance agricole Décembre 2012

38 Pascal KENGUE MAYAMOU : « la microfinance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local « Université Rennes 2 25 juin 2012

39 CREDIF : recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en

Tunisie 2003

revenu familial ». Plus du tiers des répondantes doivent puiser dans le revenu familial pour parvenir à rembourser leurs traites.

Ces résultats interpellent les intervenants en matière d’AGR et de leur financement.

D’après les entretiens effectués avec les femmes bénéficiaires en milieu rural dans deux zones différentes, l’impact semble plutôt positif sur les revenus des ménages mais avec plusieurs limites comme il sera analysé ci-dessous.

Les focus groupes ont été organisées à Bizerte (antenne de la BTS Crédit direct) et à Grombalia ( antenne de Endarabe). Les personnes ayant participé sont au nombre de 10 (Cf bénéficiaires en annexes).

Les participantes aux focus groups sont de niveaux d’instruction variés allant des études primaires au diplôme d’études supérieures. A Grombalia, région agricole, la plupart des participantes aux focus group ont un niveau d’études primaires avec une seule femme analphabète. Elles sont propriétaires de cheptels ovins et bovins dont le nombre varie entre 6 et 25 agneaux ; 3 et 12 vaches. Par contre à Bizerte, région urbanisée et où la BTS fournit des crédits plus élevés, une seule possède des vaches. Les domaines d’activité des participantes de Bizerte sont : la coupe couture, la broderie, la pâtisserie et confiserie, le commerce librairie papeterie, l’élevage bovin (une seule), alors que toutes les participantes à Grombalia s’adonnent à l’élevage bovin et ovin

A Bizerte, les montants des crédits sont supérieurs à ceux de Grombalia , ils varient entre 2,5 milles dinars (1128€/ 1526$) et 16OOO TND (7222€/9768$) et sont remboursables sur une longue durée allant de 2,5 à 5 ans, alors qu’à Grombalia , les montants des crédits varient entre 700 dinars (316€/ 428$) et 4,5 TND (2031€/2747$), remboursables sur une durée allant de 6 à 12 mois avec une option de deux remboursements (tiers ou moitié du montant) correspondant aux activités saisonnières.

A Bizerte et Grombalia, les crédits ont été affectés essentiellement au lancement de projet sinon à l’extension de l’activité. Tous ces crédits ont fait l’objet d’une garantie assurée, par une personne physique proche disposant d’un salaire fixe (sœur, fille, frère,..)

Toutes les participantes pensent que la politique de financement adoptée par la BTS est extraordinaire pour amorcer un projet, ce qui leur a permis d’être « différentes, autonomes et optimistes pour un avenir meilleur aussi bien pour elles que pour leurs familles » , surtout en ces moments de crise ou personne ne voudrait leur venir en aide soit pour subvenir à leur besoin soit pour démarrer leurs projets, et ce de par un manque de confiance quant à leur solvabilité. Grâce à ces crédits, les participantes soulignent que leur vie a changé, et ce par l’amélioration de leur conditions de vie, en procédant à des travaux de construction chez elles, en renouvelant leurs meubles, en offrant de meilleures études à leurs enfants. A l’unisson, Enda inter arabe représente pour les bénéficiaires « le sauveur ». Les micro crédits leur ont permis à toutes de réaliser leur rêve sans avoir recours à l’endettement auprès des membres de la famille ou les amis. Toutes les participantes sont ainsi contentes pour le bienfait des

crédits obtenus car ont permis soit de constituer/améliorer un capital pour les unes, soit améliorer les conditions de vie pour les autres.

Certaines femmes ont bénéficié d’un soutien familial quant au financement informel d’une partie de leurs projets soit sous forme de prêts avancés par des membres de la famille (beau- père, sœur), soit sous forme d’aides (argent, vente de bien électroniques) par leurs sœurs et enfants.

Quant au contrôle de la ressource, toutes les participantes ont confirmé que c’est à elles et elles seules que revient la décision de quoi faire avec le crédit et ce quelque soit leur statut. La réussite dans leurs projets et l’autonomie acquise est en général positive quant aux relations Hommes femmes : changement de comportement des pères, des maris, des voisins qui ont plus de considération et de respect envers elles. Mais ce qui est négatif, c’est que dans la plupart des cas les hommes dépensent moins quand la femme devient autonome financièrement.

La plupart des femmes n’ont pas d’épargne mais ont des bijoux qu’elles « ne vendront jamais » Ce qui suppose qu’elles auront toujours besoin de crédits et resteront dépendantes. Leurs activités de petite taille ne leur permettent pas d’épargner et d’investir par leurs propres moyens.

**Conclusion : A partir de ces quelques observations qualitatives qui ne sont pas représentatives de toutes les femmes bénéficiaires du micro crédit en Tunisie, on peut dire que le si le micro crédit permet d’augmenter les revenus des ménages et d’améliorer les conditions de vie des ménages, il a impact négatif sur les femmes:**

• **Puisqu’il ne permet pas l’épargne et l’investissement qui pourraient libérer les femmes du crédit dont le coût est élevé**

• **Puisqu’il ne change pas les rapports sociaux entre hommes et femmes : il augmente la charge de travail des femmes et fait baisser la participation financière des hommes qui continuent à détenir le pouvoir dans la famille. Toutefois il semble que le micro crédit permet plus de considération et de respect envers les femmes de la part de leurs maris, pères et entourage.**

**IV. Conclusions et recommandations**

**1. Les principales conclusions**

L’amélioration de l’accès/contrôle des ressources financières des FR tunisiennes passe par l’amélioration de leur statut et la baisse des inégalités de genre dans tous les domaines. La Tunisie a réalisé des progrès exemplaires dans la région pour la mise en œuvre des engagements internationaux sur l’EG et ce essentiellement par l’élaboration d’un cadre institutionnel favorable (Constitution de 1959, CPS de 1956), de nombreuses lois où l’égalité des sexes est reconnue, amendements et dispositions progressistes de ces lois en 1993 et e

2007, etc). Mais ces progrès restent lents en milieu rural. Les inégalités urbain/rural persistent dans tous les domaines et les inégalités Hommes Femmes sont plus importantes en milieu rural qu’en milieu urbain.

Ainsi, concernant l’accès aux ressources financières, les disparités sont très grandes entre milieu urbain et rural. En milieu rural ce sont les sources informelles qui dominent plus particulièrement pour les femmes. Les indicateurs d’inclusion financière en milieu rural sont faibles. Le micro crédit est la ressource formelle la plus importante en milieu rural et surtout pour les femmes.

Les indicateurs disponibles d’accès au micro crédit ne sont pas élaborés selon le milieu de résidence et le sexe. Pour l’ensemble du pays, les femmes ont un accès au micro crédit aussi important que les Hommes (45% pour les AMC et 70% pour ENDA). En milieu rural, l’accès des femmes au micro crédit est différent selon les deux acteurs principaux : les femmes rurales bénéficiaires des micros crédits des AMC sont peu nombreuses alors que celles bénéficiaires de ceux d’ENDA constituent 65% du total des bénéficiaires. Ceci est le résultat de la politique de ENDA qui a opté dans sa stratégie pour un quota de 70% pour les femmes. Cependant la moyenne des montants des prêts pour les hommes est supérieure à celle des femmes.

Pour les bonnes pratiques à retenir et à partager :

- L’expérience de ENDA (quota de 70% des prêts dans sa stratégie)

- L’expérience de la BTS qui accorde les prêts directs en nature, ce qui évite le détournement des prêts. Ceci encourage aussi l’inclusion financière puisque le remboursement se fait à partir de la poste ou les bénéficiaires doivent avoir un compte.

- L’expérience de l’Etat tunisien qui soutient directement les AMC, ainsi que l’accompagnement des micros entrepreneurs par l’intermédiaire de la BTS et de ses partenaires

A partir de quelques observations qualitatives qui ne sont pas représentatives de toutes les femmes bénéficiaires du micro crédit en Tunisie, on peut dire qu’en général les femmes ont le pouvoir de contrôle du micro crédit et elles décident seules de ce qu’elles veulent en faire, ce qui traduit une relative autonomie économique de celles-ci. Selon les femmes interrogées,

le micro crédit permet plus de considération et de respect envers elles de la part de leurs maris, pères et entourage. Elles sont très enthousiastes quant à leur rôle économique et montrent plus d’intérêt pour l’auto emploi que les hommes. Ceci a été aussi vérifié par d’autres documents utilisés dans ce travail.

Mais si le micro crédit permet d’augmenter les revenus des ménages et d’améliorer les conditions de vie des ménages il a impact négatif sur les femmes:

‐ Puisqu’il ne permet pas l’épargne et l’investissement qui pourraient libérer les femmes du crédit dont le coût est élevé

‐ Puisqu’il ne change pas les rapports sociaux entre hommes et femmes : division sexuelle du travail, augmentation de la charge de travail des femmes, baisse de la participation financière des hommes qui continuent à détenir le pouvoir dans la famille.

Quels sont donc les obstacles pour une amélioration d’accès et contrôle des ressources financières dans la perspective d’une autonomisation économique des femmes?

**2. Les principaux obstacles**

- Le manque de données nationales et internationales désagrégées par sexe et milieu de résidence pour tous les indicateurs : accès aux ressources (propriété de biens de cheptel logement …), inclusion financière, accès aux ressources informelles de crédit, accès au micro crédit…On ne peut analyser les conditions des FR et proposer des politiques ou programmes sans avoir les données statistiques nécessaires.

- Le manque ou l’inexistence d’études et de recherches sur les femmes rurales et leur accès aux ressources se basant sur des enquêtes représentatives et non sur les recensements et enquêtes officielles qui ne mesurent pas tout le travail effectif réalisé par les femmes.

- Les politiques publiques et les réformes entreprises sur l’égalité des genres ne sont pas mises en œuvre ou leur application rencontre de nombreux obstacles.

- Les menaces relatives aux droits des femmes dans le contexte politique actuel.

- L’inexistence de stratégie transversale de lutte contre la pauvreté sensible au genre, ainsi que l’inexistence de stratégies spécifiques pour l’amélioration des conditions des FR.

- L’inégal accès à la terre et au cheptel, ressources fondamentales en milieu rural.

‐ Le taux d'analphabétisme encore élevé des femmes en milieu rural et les faibles taux de scolarisation dans le collège à cause des déperditions (éloignement des collèges, inexistence ou manque de transport, préférence accordée aux garçons lorsque la famille doit trancher, faute de moyens, etc)

‐ Les femmes, qui malgré leur niveau d’éducation ne sont pas considérées pour la plupart comme actives, ont plus d’emplois non rémunérés et précaires que les hommes, et subissent une discrimination dans l’accès à l’emploi.

‐ Le statut socio professionnel des femmes rurales : le quart des FR sont des travailleuses non rémunérées dans des activités précaires non valorisées.

‐ Le problème d’accès aux infrastructures sociales de base dans les régions enclavées qui se répercutent plus sur les femmes que les hommes (corvées de bois, apport d’eau, éducation des enfants, etc.) qui donnent une surcharge de travail pour les femmes et les privent de nombreuses opportunités pour des activités productives rémunérées.

- Le poids des traditions qui pèsent plus particulièrement sur les femmes -et donc leur soumission aux normes sociales et valeurs culturelles- limitent leur participation aux activités rémunératrices.

- La faible mobilité due aux facteurs culturels (et à l’insécurité depuis les événements de 2011), ainsi que l'absence de moyens de transport dans certaines zones.

- Les AMC et banques n’ont pas de programmes spécifiques pour les FR pour améliorer l’inclusion financière des femmes.

- Les taux d’intérêts appliqués par ENDA sont élevés et les garanties demandées ne sont pas toujours possibles pour les femmes.

- Les femmes bénéficient très peu d’accompagnement pour la réalisation de leurs micros projets (formations sensibilisation..), à cause en partie du manque de mobilité (due aux facteurs culturels et autres cités auparavant.)

**3. Les principales recommandations**

*Les recommandations à l’intention des OI et bailleurs de fonds*

‐ désagrégation des données statistiques internationales (BIT, PNUD, Banque

Mondiale..) selon le milieu de résidence et le sexe.

‐ donner un intérêt particulier aux conditions des femmes rurales et au manque d’opportunités causé par ces conditions qui affectent le manque à gagner pour tout le pays.

*Les recommandations à l’intention des décideurs*

‐ la production de données statistiques désagrégées selon le sexe et le milieu de résidence pour les indicateurs d’accès aux ressources et d’inclusion financière .

‐ la réalisation d’enquêtes nationales complémentaires à celles existantes pour mieux évaluer les activités féminines en milieu rural.

‐ la réalisation d’études et recherches sur l’accès des femmes rurales aux ressources et au contrôle de ces ressources.

‐ l’application de la Constitution et des réformes et politiques élaborées pour l’égalité de genre.

‐ l’élaboration d’autres réformes sur le plan juridique, économique politique social et culturel pour mieux faire avancer les droits des femmes.

‐ l’adoption et la mise en œuvre d’une stratégie transversale nationale de lutte contre la pauvreté sensible au genre.

‐ l’adoption d’une stratégie spécifique pour l’amélioration des conditions des femmes en milieu rural.

‐ le droit d’accès à la propriété au même titre que les hommes.

‐ l’élaboration et la mise en œuvre d’une stratégie conséquente pour l’élimination de l’analphabétisme des FR.

‐ l’accès généralisé aux infrastructures sociales de base.

‐ l’appui pour les groupements des FR et leur financement : coopératives féminines40, associations, etc.

‐ la prise en compte du genre dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur de microfinance et plus particulièrement en milieu rural.

‐ Autonomiser davantage la FR et ce par l’initiation et la sensibilisation à travers la création d’associations adéquates(paroles des femmes ).

‐ Aider la FR à être plus autonome et moins soumise (paroles des femmes).

‐ Donner plus de chance à la FR qui est porteuse d’idées intéressantes « mais soumise » !(paroles des femmes).

*Les recommandations à l’intention des Institutions de micro finance des banques et de la poste*

‐ réaliser des programmes spécifiques adaptés à la demande en milieu rural (tenir compte des activités saisonnières et proposer des remboursements flexibles) et adaptés à la demande particulière des femmes.

‐ réaliser des programmes d’accompagnement : sensibilisation, alphabétisation, formations pour commercialisation des produits, etc.

‐ offrir des produis de micro épargne adaptés aux femmes conciliant les avantages des systèmes d’épargne informels et formels car le micro crédit classique a des limites (coût élevé, dépendance..) à l’instar de l’expérience faite dans certains pays d’Afrique

41.

‐ la baisse des taux d’intérêt appliqués par ENDA( paroles des femmes)

‐ Augmenter le plafond des crédits (paroles des femmes)

‐ Elaborer les données des client(e)s par sexe et milieu de résidence

40 Mme Badra Alawa : « les coopératives meilleure alternative pour valoriser la production des femmes »Revue du CREDIF Août 2013

41 R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in

practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 Synthèse de Betty Wampfler cité par BIM 2001

**Bibliographie et webographie**

AFD : Assurer l’accès à la finance agricole Décembre 2012

AFTURD : Bulletin 7ème congrès <http://www.afturd-tunisie.org/magazine/>

BAD : Document de stratégie pays intérimaire 2012 2013

BAD : Février2006 <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and->Operations/TN-2006-017-FR-ADB-BD-WP-TUNISIE-RE-PROJET-DE-

DEVELOPPEMENT-AGRICOLE-INTEGRE-PDAI-DE-KAIROUAN.PDF

BAD :PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE PHASE II RAPPORT D’EVALUATION DE PERFORMANCE janvier 2003 <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/00158065-FR->

TUNISIA-INTEGRATED-RURAL-DEVT-PROJECT-PHASE-II.PDF

Badra Alawa : « les coopératives meilleure alternative pour valoriser la production des femmes »Revue du CREDIF Août 2013

Banque Mondiale : wwwr.worldbank.org/globalfindex

[BFPME/ http://www.bfpme.com.tn](http://www.bfpme.com.tn/)

Collectif 95 Maghreb Egalité : le travail des maghrébines l’autre enjeu 2006

CREDIF : Budget temps des ménages ruraux et travail invisible des femmes rurales en

Tunisie 2000

CREDIF : recherche action sur les dynamiques entrepreneuriales des femmes dans le secteur agricole en Tunisie 2003

CREDIF : Femmes et emploi en Tunisie 2002

FIDA : Les femmes et le développement rural Mars 2011 <http://www.ifad.org/gender/>

IBM Belgium : Etude sur le marché de la microfinance en Tunisie Contexte réglementaire, offre, demande et conditions de développement Rapport final 2009 Europaid

IFAD : <http://www.ruralpovertyportal.org/country/home/tags/tunisia>

INS : Enquête emploi 2011 <http://www.ins.nat.tn/>

INS : Enquête emploi 2011 Tableau page 15

INS : Mesure de la pauvreté, des inégalités et de la polarisation en Tunisie 2000-2010. Octobre 2012

INS : rapport annuel sur les indicateurs d’infrastructure 2011

INS : Résultats de l’enquête auprès des micro entreprises 2007

Mercy Corps : Évaluation du marché des services financiers et non-financiers du Sud de la

Tunisie Les gouvernorats de Gafsa, Kasserine, et Médenine Décembre 2011-Janvier 2012

Tunis, Tunisie

Ministère de l’agriculture « Enquête structure » 2005

Ministère des Finances : Vision concertée pour le développement de la micro finance en

Tunisie Octobre 2011

Ministère du Développement régional et de la planification : stratégie de développement économique et social 2012-2016 Axes d’engagement, Principes d’action, Phases de réalisation et Schéma de croissance Septembre 2011

Moez El Elj : Egalité dans l’héritage et autonomisation économique des femmes en Tunisie Présentation au séminaire organisé par ADFM et AFTURD le 29 avril 2013. Enquête en cours de publication par le Collectif 95 Maghreb Egalité.

Najoua Zouher : Intégration économique de la femme en Tunisie : un pari gagné ou un défi à relever ? Revue du CREDIF Aout 2013

Pascal KENGUE MAYAMOU : « la microfinance en Tunisie et en Egypte : un outil au service de développement local « Université Rennes 2 25 juin 2012

Portail de la microfinance Profil de la Tunisie <http://www.lamicrofinance.org/>

R.M.Vonderlack et M.Schreiner (Université de Saint Louis, USA) en novembre 2002 dans « Development in practice, Vol 2, n°5, pp.602-612 Synthèse de Betty Wampfler cité par BIM

2001

Souad Triki : Marginalisation des femmes rurales en Tunisie in Sexe genre et société Edition

CODESRIA Karthala, 2004

ZIADI Latifa ISCAE, Université de la Manouba, Tunisie. ECSTRA, IHEC de Carthage : Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l’exclusion financière en Tunisie. Sans date

**Annexes**

**ANNEXE 1 : Entretiens et Contacts : Institutions et personnes ressources**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Institution | Nom et fonction | Email | Date et lieu  de l’entretien |
| ENDA  Inter – Arabe | M. Mohamed  Zmander : directeur d’exploitation  Mlle Bahija Ben Abdallah :veille stratégique et marché  Mlle Chaima Bouhlel: Etude de marché | [directeur.credit@endarabe.org.tn](mailto:directeur.credit@endarabe.org.tn)  [bahija.babdallah@endarabe.org.tn](mailto:bahija.babdallah@endarabe.org.tn)  [chaima.bouhlel@endarabe.org.tn](mailto:chaima.bouhlel@endarabe.org.tn) | Tunis,  ENDA Le  20 sept  Tunis |
| BTS | Mme Mme Henda  Kochbati , Chargée du micro crédit accordé aux ONG à la BTS | [hendaboch@gmail.com](mailto:hendaboch@gmail.com) | Tunis BTS  siège 20 sept |
| CREDIF | Hafedh Lahmar:  Département statistique | [lahm](mailto:lahmerhafedh@credif.org.tn)[erhafedh@credif.org.tn](mailto:erhafedh@credif.org.tn) |  |
| INS | M. Taha KHSIB  : Directeur Central Demographic and Social Statistics | [khsib.taha@ins.tn](mailto:khsib.taha@ins.tn) |  |
| BFPME  Banque de Financeme nt des Petites et Moyennes Entreprises | Chokri MEJRI  Chef Bureau de la BFPME à BIZERTE  Bureau Régional de Bizerte | Email **:** [C.mejri@bfpme.com.tn](mailto:C.mejri@bfpme.com.tn) |  |

**ANNEXE 2 : Focus groupes Femmes bénéficiaires**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nombre | Lieu et date |
| BTS Antenne de Bizerte | Cinq femmes venant de :  Ras Jbel, Menzel Bourguiba, Bizerte Sud, Zarzouna et Menzel Jemil | Jeudi 19 septembre de 10h à  13h Siège de la BFPME Bizerte |
| ENDA Grombalia | Trois femmes de Mhadhba ,  Zawiet el Jedidi  Deux hommes Mhadhba | Vendredi 20 septembre de  13à 16h Siege de Enda  Grombalia |

**ANNEXE 3 : Guide d’entretiens avec les femmes bénéficiaires (Focus groupes)**

**Situation familiale Education Emploi**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |  |
| Mariée |  |  |  |  |  |  |
| Divorcée |  |  |  |  |  |  |
| Veuve |  |  |  |  |  |  |
| Célibataire |  |  |  |  |  |  |
| Nombre d’enfants |  |  |  |  |  |  |
| Niveau d’éducation |  |  |  |  |  |  |
| Activité |  |  |  |  |  |  |
| Propriétaire |  |  |  |  |  |  |

**Crédit et micro crédit**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Montant |  |  |  |  |  |
| Type |  |  |  |  |  |
| Objet |  |  |  |  |  |
| Durée |  |  |  |  |  |
| Ancienneté dans l’activité |  |  |  |  |  |
| Garantie par qui |  |  |  |  |  |

**Questions principales :**

1) Est-ce que ce crédit vous a permis de réaliser ou d’avancer dans votre projet ?

2) Est-ce que vos revenus ont augmenté et vous avez pu satisfaire certains de vos besoins ? est ce que vos conditions de vie se sont améliorées ? est ce que vous êtes satisfaites par rapport au crédit ?

Si oui pourquoi sinon pourquoi ?

3) Est-ce que en général le FR ont besoin de crédits ou d’argent mais ne peuvent pas en avoir. Pourquoi quels sont les problèmes ?

4) Epargne ou autre source de financement formel ou informel : envoi de fonds de migrants, bijoux, prêts familiaux ou amis, « daret », épargne en nature en liquide ….

5) Contrôle de la ressource

Qui détient l’argent du crédit ? Qui décide de quoi faire avec ?

Est-ce que cela a changé vos rapports avec les hommes ? L’environnement ?

6) Est-ce que vous avez d’autres besoins non satisfaits et que vous voulez assurer leur financement ?

7) Propositions concrètes pour améliorer l’accès des FR aux ressources et au crédit ?